

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Animateur Unité enfance	Diplôme ou équivalence : DEFA/ DEJEPS
Filière(s) concernée(s) : Animation	Corps : Animateurs
Emploi repère : Classification associée :	Grades : Animateur principal
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ non ☐ oui : nombre de point :	Eligible CTI : ☒ oui ☐ non
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : CDEF, 4 Bd du Finistère - Bâtiments des directions de la solidarité 2900 Quimper Cedex	
Lieu d'affectation de l'agent : Unité enfance du Stangalard, rue de l'île longue, 29200 Brest	Résidence administrative du poste : Brest

Descriptif du poste :

Contexte du poste :	
<i>Sous l'autorité du responsable de service, l'animateur contribue aux missions d'accueil d'urgence et d'évaluation de l'Unité enfance de Brest. Il fait partie d'une équipe de 3 professionnels de même corps et intervient, seul ou en binôme, auprès des mineurs âgés de 6 à 17 ans confiés aux services collectifs d'accueil d'urgence et temporaire de l'Unité.</i>	
Missions :	Activités :
Contribuer à la mission d'évaluation des situations des mineurs confiés du CDEF	– Apporter un éclairage complémentaire sur les besoins et comportements des mineurs ; – Partager les informations et observations utiles aux équipes sur des temps formels ou informels ;
Valoriser les enfants au travers des activités	– Proposer des prises en charge complémentaires à celles des éducateurs (activités créatives, ludiques, sportives, culturelles, numériques ; séjours) ; – Adapter la dimension du groupe en fonction du projet/activité ; – Permettre des temps d'expression individuelle ou collective.
Contribuer aux projets individuels des mineurs	– Aider à la construction d'un projet réalisable en faisant prendre conscience au mineur des ressources et contraintes individuelles et environnementales ;

	– Motiver l'engagement du mineur en identifiant et développant ses compétences afin de faciliter l'émergence du désir ; – Participer à la réalisation du projet individuel et procéder aux réajustements nécessaires.
Organiser les projets et animations	– Elaborer le budget prévisionnel des activités proposées et suivre les dépenses ; – Assurer les démarches administratives (convention partenariale, réponses aux appels à projet, dossiers de séjours...) ; – Organiser l'intervention ponctuelle de structures extérieures au sein de l'unité enfance du Stangalard ; – Assurer la gestion matérielle des actions et activités menées. – Gérer et entretenir durablement le matériel
Favoriser les liens du mineur avec l'environnement social et culturel	– Inscrire le mineur dans son environnement tant au sein de l'unité enfance que dans l'environnement extérieur ; – Ouvrir les mineurs vers les structures socioculturelles locales ; – Favoriser l'autonomie des mineurs confiés : connaissance des structures socioculturelles, des procédures d'inscription, des lieux ressources... – Rechercher et actualiser les informations sur l'offre d'activités ; – Créer et animer un réseau de partenaires ; – Mettre en place des temps forts (Noël, fête de l'été, sorties et événements partenariaux...) facilitant la rencontre et l'échange, rythmant l'année, participant à la création de souvenirs, alimentant le récit de vie.
Collaborer avec les équipes éducatives	– Intervenir, soutenir, contribuer au quotidien. Appuyer exceptionnellement auprès des mineurs ... – Proposer des supports sur les temps des devoirs scolaires ; – Offrir des activités permettant de fractionner les collectifs ; – Organiser des activités pour les mineurs en cours d'OPP non scolarisés en lien avec une distance géographique ou une contre-indication, ou pour les mineurs non scolarisés.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
------------------------------------	-----------------

Savoir faire (compétences métier)	Proposer des activités variées et adaptées aux publics, dans le cadre d'une complémentarité entre animateurs.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir conduire des projets collectifs ; Savoir construire, développer, mobiliser et entretenir un réseau de partenaires.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maîtriser les techniques de gestion de groupes ; Disposer de bases en gestion et en comptabilité.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance générale du cadre d'intervention relatif à la protection de l'enfance	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir appréhender les situations conflictuelles ; Savoir prendre de la distance.	Niveau : 2	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Patience/Pédagogie/Dynamisme	Niveau : 2	Niveau : 3
	Disponibilité/Adaptabilité	Niveau : 2	Niveau : 3
	Qualités relationnelles	Niveau : 2	Niveau : 3
	Qualité d'imagination et de créativité	Niveau : 2	Niveau : 3
	Faculté d'organisation et d'autonomie	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1 Notions/Débutant	Niveau 2 Travail en semi autonomie/Qualifié	Niveau 3 Maîtrise	Niveau 4 Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Equipement informatique, téléphone fixe et portable, véhicule de service
Exigences du poste :	Itinérance Horaires de 10h00 à 19h00 du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00 le samedi 1 à 2 soirées travaillées par semaine jusqu'à 22h00 selon les projets développés Dimanches et fériés travaillés selon les projets développés Possibilité de courts séjours partenariaux
Environnement lié au poste de travail	Bureau partagé, exposition au bruit, public difficile
Télétravail	☐ oui selon les nécessités de service ☒ non

<u>Pour rappel :</u> - La fiche de poste est susceptible d'évoluer - Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)

Fonction du supérieur hierarchique : Responsable de services éducatifs

Mise à jour le : 14/08/2024

version janvier 2024